

## • Un parking à vélos à Artois Expo : c'est pour 2009

samedi 22.11.2008, 05:11 - La Voix du Nord

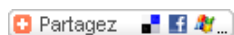
L'Association pour le droit au vélo d'Arras a obtenu d'Artois Expo la création d'un parking à vélos provisoire pour le salon Terroir et Saveurs. Il sera symboliquement inauguré par les cyclistes dimanche, à 11 h.

Militant pour la création de parcs à vélo sécurisés et de bornes permettant d'attacher les cycles par le cadre avec un cadenas en « U » dans différents endroits de la ville, l'ADAV d'Arras avait pointé du doigt ce manque à Artois Expo, pendant le salon de l'habitat durable. Un membre de l'ADAV avait été prié de déplacer son vélo, attaché près de l'entrée. La direction d'Artois Expo avait rappelé, à l'époque, que le stationnement à l'endroit voulu était interdit pour des raisons d'accès et de sécurité.

Après des échanges de courriers, de mails, un accord a été trouvé : « *La direction d'Artois Expo nous a contacté pour nous annoncer qu'un parking vélo en dur serait installé courant 2009* », explique un membre de l'ADAV.

Autre avancée : un parking à vélo provisoire est installé pendant toute la durée du salon Terroir et Saveurs, jusqu'à dimanche soir. Signe que l'atmosphère s'est réchauffée entre l'ADAV et Artois Expo, la CCI (qui gère l'équipement) a fait parvenir quelques invitations aux cyclistes arrageois... Pas ingrats, ces derniers ont décidé d'inaugurer symboliquement le parking provisoire, dimanche matin, à 11 h : « *Le but de cette action est pour une fois de faire de la bonne pub à Artois Expo et de reconnaître publiquement les efforts engagés* », note l'ADAV.

L'association aurait recensé à Arras quarante endroits sans parking à vélo ou avec un dispositif estimé de mauvaise qualité. Des sollicitations au centre hospitalier, à Cité Nature ou auprès de supermarchés n'auraient rien donné. Seul le Leclerc d'Arras, selon l'ADAV, a « installé un bon parking vélo ». • B. F.



-  
**Réagissez**

- Nom d'utilisateur :
- Mot de passe :
- [pas encore inscrit ?](#)
  
- Rédigez votre commentaire (1000 caractères max.):
- [Quelques règles de bonne conduite avant de réagir](#)
- 

Les opinions émises par les internautes n'engagent que leurs auteurs. La Voix du Nord Multimédia se réserve le droit de suspendre ou d'interrompre la diffusion de tout commentaire dont le contenu serait susceptible de porter atteinte aux tiers ou d'enfreindre les lois et règlements en vigueur, et décline toute responsabilité quant aux opinions émises, qui n'engagent que leurs auteurs.

## [«Novembre 2008»](#)

- L
- M
- M
- J
- V
- S
- D
  
- 
- 
- 
- 
- 
- 
- [01](#)
- [02](#)
  
- 03

- [04](#)
- [05](#)
- [06](#)
- [07](#)
- [08](#)
- [09](#)
  
- 10
- [11](#)
- [12](#)
- [13](#)
- [14](#)
- [15](#)
- [16](#)
  
- 17
- [18](#)
- [19](#)
- [20](#)
- [21](#)
- 22
- 23
  
- 24
- 25
- 26
- 27
- 28
- 29
- 30

-

**Rechercher sur les sites du Groupe Voix du Nord**

Tous les documents  Photos  Vidéos  Audio

<input type="text"/>	Tous nos sites	<input type="button" value=""/>
----------------------	----------------	---------------------------------